



AG 2009 du Trophée à La Châtre

Amis gordinistes, bonjour,

La rencontre des Sorciers hante encore votre esprit ?
Entre la déception de n'avoir pu y participer ou bien l'envie de vous replonger rapidement dans l'ambiance, tout le monde se dit : à quand la suite ?

Le 31 octobre à La Châtre pardi ! Nous y tiendrons (après la journée piste), notre Assemblée Générale, en espérant vous y trouver nombreux. Soutenir votre association, en petite forme financière après une manifestation des Sorciers réussie (c'est du moins le retour que vous nous en donnez !), mais qui n'a pas « fait le plein », va en effet être nécessaire pour envisager sereinement 2010 !

L'AG se tiendra à la mairie puis la journée se terminera au « Lion d'Argent » pour un dîner convivial.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous dès à présent en lisant le règlement puis nous le renvoyer signé avec le dossier d'inscription figurant au dos.

En attendant le plaisir de vous retrouver nombreux pour ce grand moment de passion automobile, recevez nos plus amicales salutations.

L'équipe du Trophée

Programme de la journée

Samedi 31 octobre 2009

8h30	Accueil des participants au circuit de La Châtre.
9h00	Ouverture de la piste pour Essais Libres.
12h00	Pause déjeuner.
14h00	Reprise des Essais Libres
17h30	Fermeture de la piste et départ vers la Mairie.
18h15	Assemblée générale, puis dîner.

TROPHEE GORDINI

2ter route du Pavé des Gardes – 92370 CHAVILLE

Tel : 06 65 39 20 57 - Web : <http://trophee-gordini.hautetfort.com>



AG 2009 du Trophée à La Châtre

EXTRAITS DU REGLEMENT

Art 1 Les participants doivent s'acquitter d'un droit d'engagement fixé à 60 Euros couvrant la location de la piste ainsi que la prime d'assurance du club (repas du samedi soir non compris). Comme vous pouvez le constater, les repas sont payables d'avance, par souci de commodité. Attention, **capacité limitée à 60 personnes (le cachet de la poste ...fera foi)**. Date limite d'inscription est fixée au 15 octobre 2009.

Pour les équipages français: - Règlement par chèque bancaire uniquement à l'ordre du: Trophée R8 Gordini,
Pour les étrangers: - Règlement en Euro-chèque libellé à l'ordre du: Trophée R8 Gordini.

Art 2 Chaque participant devra présenter aux organisateurs **un permis de conduire valide, la carte grise du véhicule ainsi que son attestation d'assurance en cours de validité**. Chaque véhicule devra être conforme aux normes du contrôle technique.

Art 3 Echappement piste interdit. **95 dB maxi**.

Art 4 Le port du casque et d'un moyen de retenue (ceinture ou harnais) est obligatoire.

Art 5 Pas plus de 2 occupants par véhicule. Age mini du passager fixé à 12 ans.

Art 6 Seul le conducteur désigné sur le bulletin d'inscription sera autorisé à entrer en piste.

Art 7 Chaque conducteur devra se conformer aux ordres des commissaires de piste.

Art 8 Arrêt immédiat en cas de fuite de carburant, huile ou eau.

Art 9 L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradations subis pendant la manifestation.

Art 10 Tout comportement jugé dangereux sera sanctionné par une exclusion immédiate de la piste.

Art 11 Le participant aura à charge de réserver lui-même son hébergement, et dès réception de ce courrier !

Art 12 Aucun remboursement ne pourra être effectué sur place. Toutefois, un remboursement total des frais d'inscription est envisageable à réception d'un courrier motivé parvenu au plus tard 1 semaine avant la manifestation.

Renseignements

Sur notre page WEB : [http : \\trophee-gordini.hautetfort.com](http://trophee-gordini.hautetfort.com).

ou bien par téléphone : 06 65 39 20 57 (Christophe Bouchet) ou 02-37-51-29-48 (Jean-Philippe Chaponneau).

TROPHEE GORDINI

2ter route du Pavé des Gardes – 92370 CHAVILLE

Tel : 06 65 39 20 57 - Web : <http://trophee-gordini.hautetfort.com>